



Assemblée générale

Distr. limitée
26 octobre 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Troisième Commission

Point 60 de l'ordre du jour

**Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés,
aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires**

Guatemala : projet de résolution

Élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

L'Assemblée générale,

Prenant note de la décision 2023/313 du Conseil économique et social, en date du 5 avril 2023, relative à l'élargissement de la composition du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés,

Prenant note également de la demande concernant l'élargissement de la composition du Comité exprimée dans la note verbale datée du 28 décembre 2022, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Guatemala auprès de l'Organisation des Nations Unies¹,

1. *Décide* de porter de 108 à 109 le nombre d'États membres du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ;
2. *Prie* le Conseil économique et social d'élire, à une séance de son débat consacré à la gestion en 2024, le membre qui occupera le siège supplémentaire.

¹ [E/2023/52](#).

